

Royaume du Maroc
Conseil National des Droits de l'Homme

Département Information et Communication

المجلس الوطني لحقوق الإنسان في الصحافة الوطنية

LE CNDH DANS LA PRESSE NATIONALE

16 Février 2011
16 فبراير 2011

CNDH
**Installation de la commission
régionale de Rabat-Kénitra**

La cérémonie d'installation officielle de la commission régionale des droits de l'Homme se tiendra aujourd'hui à Rabat, sous la présidence de Driss El Yazami, président du Conseil national des droits de l'Homme. La commission régionale représente les villes de Rabat, Kénitra, Khémisset et Saïé.

تنصيب اللجنة الجهوية لحقوق الإنسان بالرباط-القنيطرة

سيترأس رئيس المجلس الوطني لحقوق الإنسان، ابريس اليزمي، حفل تنصيب أعضاء اللجنة الجهوية لحقوق الإنسان بالرباط-القنيطرة التي تشتم عمالات وأقاليم : الرباط، سلا، الصخيرات - تمارة، القنيطرة، الخميسات، سيدي قاسم وسيدي سليمان ، وذلك يومه الخميس 16 فبراير 2012، بقندق ضومعة حسان بالرباط ابتداء من الساعة الثالثة والنصف بعد الزوال . وبالإضافة إلى الإعلان عن تركيبة اللجنة وتنصيب أعضائها، سيبتم خلال هذا الحفل تقديم مهام واختصاصات اللجان الجهوية لحقوق الإنسان كما جاءت بها مقتضيات الظهير المحدث للمجلس الوطني لحقوق الإنسان، حيث تضطلع هذه اللجان حسب المادة 28 منه. ويعين أعضاء اللجان الجهوية من لدن المجلس باقتراح من رئيسه، بناء على الترشيحات التي يرفعها رئيس اللجنة الجهوية إليه.

شهادات «صادمة» لسجناء الحق العام وموظفون في «قفص الاتهام» زيارة مفاجئة للوديع وحقوقيين «تربك» إدارة سجن عين قادوس

إلى أربعة طلحة قاعديين
معتقلين على خلفية ملفات
مواجهات شهدتها جامعة
فاس مع قوات الأمن على
وكان هؤلاء الطلاب قد دخلوا
في إضراب عن الطعام منذ
حوالي 20 يوما، المتضامن
مع طابقت قاعدي آخر تجاوز
إضرابه عن الطعام في سجن
تأزة الـ50 يوما والمطالبة
بتحسين أوضاعهم داخل

فاس
لحسن والتبعا

«اهتزت» إدارة السجن المحلي عين قادوس في فاس، صباح أول أمس بسبب زيارة لم تكن متوقعة لآسيا الوديع، عضو مؤسسة محمد الخامس لإعادة إنماج السجناء، رفقة حوالي 12 من فعاليتها حقوقية لدى حلها صفة الإلتحاق إلى المجلس الوطني لحقوق الإنسان. وقد زارت آسيا الوديع مختلف أجنحة السجن واستمعت إلى شهادات «صادمة» لعدد من السجناء، ومنهم معتقلو جناح «الأحداث» و«النساء». واشتكى جل السجناء الذين تم الإلتحاق إلى إفرادهم حول ظروف اعتقالهم من «غياب الطبيب» ومن «انعدام الهواء» ومن «عدم احترام المواعيد التي تعطي لهم لتولج مصحة السجن». وقالت المصادر إن بعض السجناء تحدثوا عن وجود اختلالات في معايير إدخال السجناء لـالإقامة، في هذه المصحة لتلقي العلاجات. واشتكى عدد من السجناء من وضع الاكتظاظ في أجنحة الحق العام، مع ما يؤدي إليه هذا الوضع من خطر انتشار الأمراض المعدية والأمراض التنفسية وما يسفر عنه، في بعض الحالات، من محاولات اعتداء جنسي ومن انتشار لـ«الزبونية»، وقانون الغاب، في هذه الأجنحة التي عادة ما يمسط فيها الأقوياء وأصحاب «التحالقات»، قوتهم على «الضعفاء»، بتزكية من بعض الموظفين. وأورد بعض المعتقلين تفاصيل عن «حصى تعذيب» تعرضوا لها من قبل موظفين داخل السجن، كما هو الحال بالنسبة إلى المعتقل «ر. ر.» الذي طالب بإتصافه، في ملف اعتداء تعرض له قبل أزيد من عشرة موظفين. واستمعت آسيا الوديع

السجن. وقال هؤلاء الطلبة إنهم يعانون من مشاكل «تفتيش» شبه يومية لزيارتهم ومن تهديدات من موظفين في السجن. وحرص الوفد، خلال هذه الزيارة التي جعلت عددا من الموظفين يصابون بالصدمة، بسبب التصريحات التلقائية للمسجناة، على تسجيل كل ما ورد عليهم من إفادات، كما حرصت الوديع على تدوين أرقام المعتقلين الذين تحدثت عنهم عن معاناة أخرى يقولون إنهم عاشوها أثناء فترات التحقيق معهم في مقرات الشرطة وأثناء عرضهم على جلسات المحكمة. وقال بعض السجناء لـ«المساءلة» إنهم يراهنون على مثل هذه الزيارات المفاجئة للمرأة التي يناديها عدد من السجناء بلقب «ماما»، وما ستمخض عنه من تقارير، لتصبح، الوضع داخل هذا السجن.

Le printemps arabe s'invite au Siel

• Forte présence des pays arabes avec l'Arabie saoudite à l'honneur

• Débats sur la situation en Syrie

• Des rendez-vous à ne pas manquer ce week-end

Le Salon international du livre (Siel), qui se poursuit à Casablanca jusqu'au dimanche 19 février, connaît une grande affluence. Une riche programmation ponctue en effet le Siel avec plus d'une cinquantaine de conférences et rencontres en attendant le dernier week-end du salon qui va attirer des foules. Écoliers, étudiants et professionnels vont certainement prendre d'assaut le Siel, même si beaucoup d'entre eux se plaignent de l'instauration cette année d'un droit d'entrée de 5 DH pour les étudiants et professeurs et 10 DH pour le grand public, alors qu'ils y accédaient gratuitement lors des précédentes éditions. N'empêche, les organisateurs tablent sur plus de 500.000 visiteurs, dont 80.000 jeunes et écoliers.

L'édition 2012 est surtout marquée par une forte présence des éditeurs en provenance des pays arabes, la prédominance d'une programmation en langue arabe initiée par le ministère de la Culture ainsi que de nombreuses conférences arabophones. Le printemps arabe et les mutations que traverse la région figurent bien évidemment au cœur des débats. «Le printemps arabe vu de l'étranger» est d'ailleurs le thème de l'une des conférences consacrées à ce sujet ce samedi à 15h. Cet intérêt particulier pour le monde arabe s'explique aussi par le fait que l'Arabie saoudite est l'invitée d'honneur du salon. Rappelons qu'en 2011 c'est l'Italie qui était mise en avant. Un choix motivé par les «bonnes relations qui unissent les deux pays frères et la production culturelle de ce pays du Golfe», indique Hassan El Oazzani, directeur du livre au ministère de la Culture. Le but aussi est de faire connaître aux Marocains le contenu et la teneur de la culture saoudienne, d'une part, et faire découvrir la culture marocaine aux Saoudiens, d'autre part», selon les termes de Mohamed Ben Abderrahmane Al Bichir, l'ambassadeur de l'Arabie saoudite au Maroc. L'Arabie saoudite occupe donc le stand le plus grand durant cette édition (592 m²) où le public aura l'occasion de découvrir la production littéraire de ce pays du Golfe. À noter que les Saoudiens avaient prévu des shows musicaux pour présenter les tra-

ditions culturelles de leur pays au public marocain, mais les événements tragiques que vivent les Syriens les ont poussés à baisser le niveau de leur participation au

Siel. Le Siel voit également la participation, sur un stand commun, du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), le Conseil national des droits

humains (CNDH) et plus de 3.000 titres. Plusieurs nouveaux titres paraîtront également à l'occasion de cette édition du Siel dans la collection du CCME.



Promouvoir la lecture auprès des jeunes est l'un des objectifs du salon international du livre de Casablanca. Les organisateurs tablent sur plus de 500.000 visiteurs, dont 80.000 jeunes et écoliers (Ph. Khalifa)

salon, se contentant de conférences animées par des hommes de lettres venus spécialement de l'Arabie.

Les éditeurs libyens sont également présents en force malgré les événements qui secouent leur pays. En effet, pas moins de 17 éditeurs publics et privés libyens ont fait le déplacement. «Il y a aujourd'hui une rupture avec tout ce qui rappelle le pouvoir autoritaire de l'ancien régime», affirme Ali Alloum, président de l'Union des éditeurs libyens, qui note d'ailleurs un flux plus important des visiteurs sur les stands libyens par rapport aux anciennes éditions.

Par ailleurs, une rencontre spécialement dédiée à la situation en Syrie a été organisée mardi 14 février par le CCME. Parmi les intervenants figurent d'éminents chercheurs et activistes syriens, dont notamment Bassma Kodmani, chargée de mission au CNRS et chercheur associée au CERI (Sciences-Po), elle vit aujourd'hui à Paris et a été récemment désignée porte-parole du Conseil national syrien, Radwan Ziadeh, fondateur et directeur du Centre de Damas pour les études des droits de l'homme, participant actif du «Printemps de Damas», qui a dû quitter la Syrie. Outre les pays arabes, l'édition de cette année s'ouvre aussi sur d'autres cultures et langues avec des intervenants en provenance de Turquie, Malte, Grande-Bretagne et même de la Macédoine.

de l'homme, le Conseil de la concurrence et l'Instance centrale de prévention de la corruption. Plus d'une centaine d'invités, en provenance de plus de 15 pays et du Maroc y sont accueillis dans deux espaces conçus à cet effet, réunissant au cours d'une même journée des événements en parallèle: la salle de conférences et l'espace de rencontres. Le programme du CCME est ainsi conçu autour de trois

soirées de lectures, des concerts littéraires, des spectacles, des impromptus au Diwan de Bab Al Bahr.

Plusieurs rendez-vous incontournables sont également proposés avec des personnalités que le stand France reçoit parmi lesquelles: Stéphane Bern et ses Secrets d'histoire, Tata Milouda, humoriste d'origine marocaine, et Laurence Cossé (ce samedi à 11h30). La littérature jeunesse est égale-



Le pavillon de l'Arabie saoudite, invitée d'honneur de cette édition, ne désemplit pas. Il s'agit du plus grand stand du salon (592 m²) (Ph. Khalifa)

ment à l'honneur à travers des ateliers ou tables rondes avec Jean Paul Mongin, philosophe et initiateur de la collection: «Les petits plats», Marie-Laure Depaulis, Isabelle Boucheux, publiées en France et au Maroc, Jacques Vidal-Naque, directeur de «La Joie par les livres». □

Aziza EL AFTAS

Peine de mort

Harmoniser le Code pénal avec la Constitution

La Coalition marocaine contre la peine de mort (CMCPM) a organisé une conférence, vendredi dernier à Rabat, sous le thème : « Constitution et droit à la vie ».

Marquée par la participation de Me Mohamed Sabbar, SG du Conseil des droits de l'Homme (CNDH), Mme Amina Bouayach, présidente de l'Organisation marocaine des droits humains (OMDH), Me Eric Bernard, administrateur de l'association française « Ensemble contre la peine de mort » (ECPM), Me Abdesselam Emami, Procureur général près de la Cour de première instance de Rabat, cette conférence a porté sur le rôle du droit international des droits de l'Homme dans la protection du droit à la vie, ainsi que sur des éléments de réflexion pour la mise en œuvre de l'article 20 de la Constitution et aussi sur les

fondements philosophiques du droit à la vie.

Les intervenants ont ainsi mis l'accent lors de cette rencontre sur la pratique judiciaire et la peine de mort, ainsi que la dynamique mondiale de l'abolition de la peine de mort. Il fut également question des perspectives de réforme du système pénal marocain en matière d'abolition de la peine de mort et de protection du droit à la vie, ainsi que du rôle de l'appareil législatif dans ce sens.

L'objectif, selon Abderrahim Jamai, coordinateur du CMCPM, étant de mettre en avant un débat public sur la nécessité de protection du droit à la vie et l'abolition de la peine de mort, pour aboutir, in fine, à une harmonisation de la loi interne par rapport aux instruments internationaux des droits de l'Homme, conformément au Deuxième protocole facultatif annexe au Pacte interna-

tional des droits civils et politiques. L'Instance Equité et Reconciliation avait justement appelé les autorités marocaines à le ratifier. Cela permettra également d'avoir une législation en conformité avec les dispositions de la nouvelle Constitution.

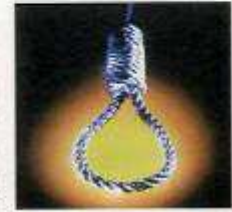
L'OMDH (Organisation marocaine des droits de l'Homme) avait dénoncé le jugement émis contre le principal accusé dans l'affaire de terrorisme du café de l'Argana, qui avait causé la mort de 17 personnes de différentes nationalités. Le tribunal de première instance de Rabat avait condamné l'accusé à la peine de mort. Un jugement incompatible avec l'esprit de la nouvelle Constitution, qui stipule l'abolition de la peine de mort. En effet, parmi les nouveautés largement applaudies de cette nouvelle Constitution figure la consécration du droit à la vie, incompatible avec la peine

de mort. "Le droit à la vie est le droit premier de tout être humain. La loi protège ce droit" dit l'article 20 de la Constitution. Plus explicite encore, l'article 22 : "Il ne peut être porté atteinte à l'intégrité physique ou morale de quiconque, en quelque circonstance que ce soit et par quelque personne que ce soit, privée ou publique (...)"

Amina Bouayach, présidente de l'OMDH, militante de longue date au sein de la Coalition marocaine contre la peine de mort (CMCPM), a déclaré qu'il est temps pour le Maroc de concrétiser ses engagements devenus désormais des exigences, envers le droit national et international.

Le Code pénal actuel contraste avec la nouvelle Constitution. Partant, il urge de mettre en œuvre les décrets d'application pour espérer un changement.

Leila Ouazry



Revue de Presse du Cons

الاشتراكي الموحد لأعضائه: حرام عليكم عضوية المجالس الاستشارية للدولة

أحمد مدياني
الخميس 16 فبراير 2012 - 12:01

علمت "كود" من مصدر مطلع داخل الحزب الاشتراكي الموحد، أن المكتب السياسي للحزب أرسل تعميما لكافة العضوات و الأعضاء المنتمين للحزب يحذرهم من قبول دعوات العضوية بالمجلس الوطني للحقوق الإنسان، وجميع المجالس الاستشارية للدولة. المكتب السياسي و في اجتماع له بتاريخ 20 يناير 2011، اعتبر الدعوات التي توجه إلى الأفراد تستهدف الحزب.

وأضاف ذات المصدر أن أنصار تيار اليسار المواطن بالحزب يرفضون التعميم، معتبرين العضوية في تلك المجالس عملا مدنيا وجموعيا، لا يجب أن تغلفه الحسابات السياسية. وسيترتب عن القرار إخلاء الساحة للغير. ويترقب أن يشتعل نقاش ساخن بين أعضاء الحزب، داخل أشغال المجلس الوطني القادم المقرر عقده يوم الأحد 24 فبراير 2012 .